

Périodiques en bibliothèque COUPERIN

On connaît bien, depuis le XVII^e siècle, le rôle des périodiques dans l'établissement, le développement et la diffusion de la pensée scientifique. La croissance des titres encore avérée ces dernières années, atteste de leur fonction majeure dans le dispositif global de la communication scientifique. Les longues travées de périodiques imprimés chargeant les rayonnages de nos bibliothèques matérialisent ainsi ce « Monde 3 » dont parle Karl POPPER*, monde des contenus de pensée objectifs et objectivés, monde de la connaissance, des procédures, des savoir-faire et des outils heuristiques.

Objets particuliers de l'attention des chercheurs, qui en multipliaient les exemplaires dans leurs laboratoires et bibliothèques d'unités au grand dam de la communauté bibliothécaire, les périodiques ont longtemps fidélisé la fréquentation de ces publics dans les bibliothèques universitaires. Mais aujourd'hui, ces vecteurs du 3^e monde sont largement dématérialisés et peuplent l'espace du web, assortis de puissants engins de recherche associant à leurs contenus les services de la lecture à l'écran connectée à un foisonnement d'autres textes, données et schémas. Le processus d'élaboration de la science en est transformé et la communication scientifique profite de ces nouveaux canaux pour gagner en rapidité dans l'échange d'informations.

Que restera-t-il de nos collections dans un univers dématérialisé ?

La question est d'autant plus pertinente que les modes d'archivage numérique à long terme, lourds et coûteux, s'améliorent et se fiabilisent. La conservation du papier, quant à elle, gagnerait à être aujourd'hui pensée de manière systématique au niveau du réseau, dégageant ainsi de cette préoccupation un grand nombre de bibliothèques libérées de cette mission de conservation particulière, et qui trouverait, là, l'opportunité de redonner de l'espace aux publics. La présence d'un réseau de bibliothèques CADIST et de grandes bibliothèques scientifiques de référence, l'existence du Système universitaire de documentation, le Sudoc, et de démarches expérimentales du type de celle conduite dans le domaine des périodiques de médecine en Île-de-France sous l'égide de la BIUM**, tout est prêt pour entreprendre ce travail. Parallèlement, la constitution de grands réservoirs d'archives numériques impliquant l'ABES et le CINES (dépôt des archives Scien-

ceDirect d'Elsevier) contribuera à faire émerger un nouveau mode opératoire pour la gestion pérenne des collections de périodiques.

Quant à la production vivante, son organisation au sein de dépôts institutionnels ouverts du type HAL*** (Hyperarticle en ligne) procurera aux chercheurs un mode d'accès complémentaire à l'offre commerciale concentrée aujourd'hui entre les mains d'un nombre restreint de grands fournisseurs de taille mondiale. S'ouvre ici l'opportunité pour notre pays de faire converger les efforts des organismes de recherche et d'enseignement supérieur comme en témoigne la mise en œuvre de l'accord de copilotage par les établissements d'enseignement supérieur et du CNRS de l'application HAL**** et, pour la communauté mondiale des chercheurs, d'instituer un espace d'échange scientifique dont elle assurera, via ses bibliothèques, l'administration et l'enrichissement.

Alors, morte la revue papier ? Non, comme en témoigne l'utilisation récurrente qu'en font nos publics, mais relativisée, reclassée au niveau d'un support d'appoint pour un usage particulier ou adapté à une communauté particulière ; mode de lecture toujours pleinement pertinent, pratique et moderne, mais décentré par rapport à la recherche en ligne d'informations numériques devenue la source de référence première. Quant à l'activité bibliothécaire, elle devient ainsi, au-delà même des frontières de notre profession, une compétence de base de l'utilisateur de documentation. Administrer les périodiques en bibliothèque ? Disons plutôt : accompagner la vaste refonte de la communication scientifique au moyen de la conception d'outils organisant les contenus et leur accès et jouer un rôle actif dans la diffusion de nos compétences. Les bibliothécaires qui aiment à s'interroger sur leur avenir, voient la bibliothèque-monde s'ouvrir devant leurs pas...

François Cavalier

François Cavalier, directeur
du service commun de la documentation
de l'université Lyon-I

✉ francois.cavalier@univ-lyon1.fr

SCD ☎ 04 72 43 12 72 📠 12 70

* POPPER, Karl Raimund. La Connaissance objective. Paris, 1995

** Bibliothèque interuniversitaire de médecine

*** <http://hal.ccsd.cnrs.fr/>

**** http://couperin1.cines.fr/article.php?id_article=366

Couperin – Consortium universitaire de publications numériques

est un consortium français créé en 1999 par quatre directeurs de service commun de documentation d'université, et soutenu par le président de l'université Strasbourg-I de l'époque, Jean-Yves Mérindol, afin de négocier au meilleur prix l'achat de périodiques électroniques pour un groupe d'universités.

Il regroupe à ce jour 203 établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche : universités, écoles supérieures, organismes de recherche et autres organismes. Le nombre élevé d'adhérents du consortium et le nombre de négociations qu'il a conclues en fait le premier consortium européen.

Il est devenu l'interlocuteur privilégié du ministère (DGES-SDBIS, DR, DT) et des instances représentatives (CPU, CGE, ADBU) ainsi que des EPST qui n'ont pas souhaité en devenir membres ; son action est reconnue à travers les subventions versées par la DGES-SDBIS.

Il est devenu un partenaire de référence des éditeurs pour faire valoir l'intérêt de ses adhérents. Son objectif initial s'est considérablement élargi, et il est devenu un lieu de réflexion et de prospective concernant les ressources documentaires en ligne, le développement des archives ouvertes et leur intégration dans le système d'information des établissements membres.

Ce résultat a pu être atteint grâce à la mutualisation des compétences existant dans les établissements membres, qui se sont investis pour améliorer la performance globale du système documentaire français. En effet, il faut insister sur cet aspect original : Couperin n'est en aucun cas un quelconque prestataire de services payants mais fonctionne sur le principe de la **mutualisation de l'expertise et des ressources humaines** de ses membres.

Couperin est une association d'établissements régie par la loi de 1901. Une remise à jour de ses statuts, rendue nécessaire du fait de son extension et de la diversification de ses missions, a été adoptée par un vote lors de son assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2005.



Objectifs

Les nouveaux statuts ont permis de préciser les objectifs de Couperin :

- construire et développer un **réseau national** de compétences et d'échanges en matière de documentation électronique notamment concernant les politiques d'acquisitions, les plans de développement de collections, les systèmes d'information, les modèles de facturation des éditeurs, l'ergonomie d'accès, les statistiques d'usage ;
- évaluer, négocier et **organiser l'achat au meilleur prix**, au profit des membres, des produits documentaires numériques ;
- contribuer à clarifier et à **faire évoluer les relations contractuelles** avec les éditeurs ;
- contribuer au développement d'une **offre de contenu francophone** ;
- œuvrer à l'amélioration de la **communication scientifique** et favoriser la mise en place de systèmes non commerciaux de **l'information scientifique et technique** (IST) par le développement d'outils adéquats ;
- développer **une expertise et une évaluation** des systèmes d'information documentaire et de leurs outils ainsi que des méthodes d'intégration de ceux-ci au sein des systèmes d'information des établissements, en cohérence avec les autres institutions en charge du développement et de l'implantation de **systèmes d'information dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche** ;
- favoriser la coopération nationale, européenne et internationale dans le domaine de la documentation et des **publications électroniques**.

Fonctionnement

Son fonctionnement est assuré par :

- **un conseil d'administration** composé de 15 membres représentant les différents adhérents ;
- **un bureau professionnel** composé de 10 professionnels de la documentation et désormais animé par Pierre Carbone (directeur du SCD de Paris-XII). Il dispose d'une liste de diffusion Couperin, réservée aux responsables d'établissements et de la documentation, et modérée ;

- **un département « Négociations documentaires »**, qui regroupe, sous l'égide de sa nouvelle coordinatrice, Catherine Etienne (directrice du SCD de Bordeaux-I) et de six responsables de pôles, tous les négociateurs mandatés (54) et coordonne l'ensemble des négociations (107) avec les éditeurs, en collaboration avec les EPST et réseaux thématiques, permettant l'acquisition collective des licences d'accès aux produits documentaires ; il dispose d'une liste de diffusion [Couperin-achats](#), réservée aux adhérents et modérée ;

- **un département « Études et prospectives »**, dont le nouveau responsable est Jérôme Kalfon (directeur du SCD de Paris-V). Il prépare les dossiers définis par le bureau professionnel (évaluation et expertise en système d'information documentaire, archivage pérenne, accès intégré aux ressources électroniques, accès aux ressources alternatives, publications en ligne des établissements et archives ouvertes). Il dispose d'une liste de diffusion réservée aux adhérents [Couperin-technique](#).

Les échanges entre les membres sont aussi assurés à travers la liste Couperin-forum et le site web <http://www.couperin.org/> est un vecteur d'information, aussi bien vers l'extérieur qu'en interne.

Missions

La négociation dans **les meilleures conditions** est la mission première de Couperin. Quelques chiffres tirés des statistiques de l'année 2005 (les seules complètes à ce jour) montrent l'importance de l'activité de Couperin. Tous domaines disciplinaires confondus (*Sciences et technologie, Sciences de la vie et de la santé, Lettres et sciences humaines, Sciences sociales, économiques, juridiques*), l'année 2005 aura vu se dérouler 162 négociations dont 93 accords aboutis et 69 accords encore en cours de préparation à la fin de l'année 2005 dont certains ont été conclus en 2006. Cette forte activité a été rendue possible grâce au travail de 54 négociateurs et à la mobilisation des différents responsables de pôles. Le processus de négociation est désormais bien rodé. Le consortium se charge de collecter les besoins des établissements

membres, de les expertiser, de les globaliser et négocie les tarifs pour la communauté concernée. Couperin négocie également le contenu de la licence proposée par le fournisseur en ce qui concerne l'accès à la ressource, son usage, les conditions de son archivage, mais aussi les conditions de l'accès libre avec le développement des archives ouvertes. Une « licence Couperin » type est d'ailleurs en préparation pour faire contrepoint aux licences génériques des fournisseurs. Chaque responsable d'établissement signe le ou les accords de son choix, via une licence fournie par l'éditeur et préalablement validée par Couperin. La facture est émise par l'éditeur directement ou par l'agence d'abonnement quand l'éditeur le permet.

Depuis 2005, Couperin a mis en œuvre, en partenariat avec les organismes de recherche et avec le soutien de la sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique, des **groupements de commandes** pour gérer les achats auprès de gros éditeurs. L'existence d'un groupement de commandes permet de contribuer à contenir les coûts grâce à une facturation unique de l'éditeur, mais incite aussi à une réflexion collective de tous les acteurs pour tenter de dégager, au delà du millefeuille institutionnel, une politique documentaire nationale.

À ce jour 11 groupements de commandes ont été constitués, six portés par l'ABES, quatre par des universités (Lyon-I, Nancy-I, Nice), un par le CNRS. Des groupements de commandes supplémentaires sont en préparation pour 2007.

Avec **l'acquisition massive de périodiques électroniques**, le besoin d'outils nouveaux de gestion et de diffusion de la documentation en ligne s'est accru, et il est devenu urgent de partager les expériences et donc de mutualiser les compétences dans ce domaine également. C'est dans ce but qu'a été créé, dès 2003, le département « Études et prospective ». Des réflexions sont menées sur l'archivage pérenne, sur l'accès intégré aux ressources électroniques, sur les systèmes d'information documentaire. Dans cette perspective également, Couperin participe au côté de la Conférence des présidents d'université (CPU) aux instances mises en place au niveau national concernant la réflexion

sur les archives ouvertes (**Comité IST, Comité stratégique AO**).

En cela, l'horizon de Couperin s'est considérablement élargi. Le consortium contribue, aux côtés de ses partenaires naturels, à donner aux établissements publics d'enseignement supérieur les instruments leur permettant de maîtriser, tant intellectuellement que techniquement, leur développement sur le terrain de la diffusion de l'information scientifique et technique. Le manifeste de Couperin (voir p.7) énonce les orientations stratégiques du consortium.

Enjeux

Le travail accompli sous l'impulsion des équipes qui ont dirigé Couperin (Iris Reibel, Jean-Yves Mérimond de Strasbourg-I, puis Geneviève Gourdet, Louis Klee et Michel Roland de Nice-Sophia Antipolis et François Cavalier de Lyon-I, notamment) est considérable ; le travail qui nous attend l'est tout autant, et les enjeux actuels sont importants :

- renforcer **la coordination** entre établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles...) et organismes de recherche pour l'accès aux publications numériques ;
- étudier **les usages de la documentation électronique** par les différentes communautés scientifiques en vue d'assumer le mieux possible la maîtrise de son développement et de ses coûts ;
- mettre en place une **politique d'archivage** des ressources en ligne qui garantisse un accès pérenne aux données acquises par les membres du consortium ;
- participer au développement des **archives ouvertes** ;
- faciliter l'usage de toutes ces ressources au moyen **d'outils de gestion** et d'accès à l'information ;
- renforcer les liens avec les autres consortiums en Europe et dans le monde en continuant à participer activement aux travaux de l'ICOLC.

Couperin devra être particulièrement attentif aux nouveaux regroupements, nouvelles configurations, nouvelles organisations territoriales des établissements qui se dessinent tels que les PRES, les UNR...

Les nouvelles instances

Au conseil d'administration – CA

● **Sur propositions de la CPU** – Conférence des présidents d'université

Hervé Baussart, président de Lille-I

Bernard Carrière, président de Strasbourg-I

Jean-Pierre Finance, président de Nancy-I

Geneviève Gourdet, ancienne présidente de l'université de Nice, présidente du CA

Jean-Robert Pitte, président de Paris-IV

Jean-Charles Pomerol, président de Paris-VI

● **Sur propositions de la CGE** – Conférence des grandes écoles

Christian Margaria, président de la CGE, directeur général de l'INT – Institut national des télécommunications

Alain Storck, président de la commission « Recherche » de la CGE, directeur de l'INSA de Lyon

● **Sur proposition de la CDEFI** – Conférence des directeurs d'écoles et formations d'ingénieurs

Alain Ayache, membre de la commission permanente de la CDEFI, directeur de l'ENSEEIH

– École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications (INP de Toulouse)

Le CA devra être complété par :

- deux représentants des **EPST** et des **EPIC** membres de Couperin ;
- deux personnalités qualifiées, dont une au moins choisie parmi les États membres de **l'Union européenne** ;
- deux professionnels de la documentation.

Au bureau professionnel – BP

Marie-Pascale Baligand (CEMAGREF – Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts)

Pierre Carbone (Paris-XII), **coordonnateur du bureau**

Catherine Etienne (Bordeaux-I) - responsable du département « **Négociations documentaires** »

Monique Joly (INSA de Lyon)

Jérôme Kalfon (Paris-V) - responsable du département « **Études et prospectives** »

Jean-François Lutz (Metz)

Anny Maximin (SICD Cujas)

Georges Perrin (Aix-Marseille-I)

Isabelle Sabatier (Dauphine – Paris-IX)

Marie-Joëlle Tarin (SICD La Sorbonne)

Nathalie Marcerou-Ramel - coordinatrice technique du département « Négociations documentaires »

Pour faire face à tous ces défis, pour que notre système d'enseignement supérieur et de recherche dispose d'une documentation efficace et pertinente, Couperin a besoin de se mobiliser, encore et toujours, par un effort de tous, pour une mutualisation bien comprise et réussie. Mais Couperin a aussi besoin de moyens. Le choix de constituer un groupement d'intérêt public, un moment envisagé, n'a pas été retenu, et Couperin reste une structure légère, qui avance grâce à l'engagement quotidien des professionnels de la documentation et à l'implication forte des partenaires. Le renforcement de son noyau de permanents est cependant indispensable pour maintenir cette dynamique.

Les auteurs remercient Louis Klee pour sa contribution à cette présentation de Couperin.

Pierre Carbone et Geneviève Gourdet

Présidente du consortium Couperin, Geneviève Gourdet a été présidente de l'Université de Nice-Sophia Antipolis de 1999 à 2004. Elle a été également présidente du CA de l'ABES.

✉ gourdet@unice.fr ☎ 06 07 66 77 50

📠 04 92 07 60 10

Coordonnateur de Couperin, Pierre Carbone est directeur du service commun de la documentation de l'Université de Paris-Val-de-Marne depuis 1997.

✉ carbone@univ-paris12.fr

☎ 01 45 17 70 02 📠 70 32



Déclaration en faveur de la libre circulation de l'information scientifique et technique, d'une édition scientifique au service de la recherche et de l'enseignement supérieur et du développement des Archives ouvertes
(12-2005)

L'évolution technologique bouleverse la publication et la diffusion des connaissances et des données issues de la recherche et de l'enseignement universitaire et, de fait, bouleverse aussi l'accès de tous les citoyens à l'information scientifique et technique.

COUPERIN entend réaffirmer son engagement en faveur des points suivants :

● **l'information et la documentation scientifiques et techniques s'inscrivent, à l'instar d'autres outils, au cœur du processus de recherche et d'enseignement ;** la poursuite du développement de services d'information et de services communs de la documentation de qualité à destination des publics universitaires (chercheurs, enseignants, étudiants) est indispensable tout comme la promotion et la formation à l'usage des ressources électroniques ;

● **le développement d'une réflexion collective regroupant tous les protagonistes sur l'organisation de l'information scientifique dans notre pays est devenu indispensable ;** les établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche ont déjà entrepris de se concerter pour créer ensemble des groupements de commande ; cette démarche devrait permettre de gérer un dispositif d'information scientifique souple et concerté, de dépasser les clivages dispendieux et les blocages institutionnels entre tous les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche tout en garantissant une utilisation efficiente des financements publics consacrés par ces mêmes établissements à la documentation électronique ; ce dispositif devra être capable de répondre aux besoins réels de tous leurs usagers et particulièrement des chercheurs, quelle que soit leur appartenance institutionnelle ; sur le même principe, ils ont vocation à se concerter pour le développement concerté de leurs systèmes d'information documentaire, de leurs politiques éditoriales et d'archives ouvertes ;

● **le rôle positif et déterminant exercé de tous temps par les éditeurs scientifiques, qui se convertissent au numérique est reconnu et salué ;** cependant le diktat de certains groupes mondiaux qui se restructurent, fusionnent chaque jour et mettent en place des modèles économiques de gestion, de vente, d'archivage propriétaire et de diffusion à visée monopolistique est à rejeter ; cette politique tue les petits éditeurs spécialisés, lamine les budgets publics et ne vise qu'à atteindre des objectifs mercantiles ; elle menace à terme l'accès de tous les citoyens à une information pluraliste et neutre, qui demeure une valeur fondamentale de la démocratie et de la recherche ;

 Lundi 23 octobre

COUPERIN à Rennes

À la 3^e journée Couperin sur le livre électronique

Le livre électronique : quels lecteurs ?

 <http://www.couperin.org/>

● **COUPERIN s'engage, à côté d'autres acteurs de l'information, à promouvoir l'édition scientifique libre et alternative, notamment à travers le modèle des archives ouvertes.** Elle invite les chercheurs français à investir ces nouvelles formes de publication, qui peuvent dès aujourd'hui et doivent demain prendre toute leur place à côté de l'édition commerciale, pour le plus grand bénéfice des chercheurs, des usagers, de la science et au nom du principe de libre circulation des idées et des savoirs.

Bibliographie de liens

Consortium COUPERIN
<http://www.couperin.org/>
Contexte stratégique : la crise de l'édition commerciale des périodiques scientifiques
Début de réponses à la crise des périodiques scientifiques / Duane Webster
<http://www.ifla.org/IV/ifla65/papers/062-122f.htm>
À l'ombre d'Oldenburg / Jean-Claude Guédon
<http://doc-iejp.univ-lyon2.fr/Edelec/>
Initiative de Budapest pour le libre accès à la recherche / B0AI -Budapest Open Access Initiative
<http://www.soros.org/openaccess/fr/>
INIST
<http://www.inist.fr/openaccess/>
Guide de la documentation électronique
<http://www.captaindoc.com/>
SPARC (Scholarly Publishing & Academic Resources Coalition)
<http://www.arl.org/sparc>
BioMed Central nouveau modèle éditorial copié sur OA
<http://www.biomedcentral.com/>
ICOLC International Coalition of Library Consortia
<http://www.library.yale.edu/consortia/>
BBF 2006, n°4, Acquérir aujourd'hui,
<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2006/01/sommaire.xsp?#Menu sur-Rubrique1>
ABES-CINES
<http://www.abes.fr/> & www.cines.fr
CENS
<http://www.cens-cnrs.fr/>
Reuves.org
<http://www.revues.org/>
CCSD
<http://ccsd.cnrs.fr/accueil.php3?lang=fr>
PERSEE
<http://www.persee.fr/>
ENSSIB
<http://www.enssib.fr/>
BNF
<http://www.bnf.fr/>
Réseau URFIST
<http://www.sup.adc.education.fr/bib/Info/Format/Urfist/presur/presur.htm>

EPIC
Établissement public à caractère industriel et commercial
EPST
Établissement public à caractère scientifique et technologique
INSA
Institut national des sciences appliquées



CAREL Un consortium pour l'acquisition de ressources en ligne

Dans le cadre du développement des actions de coopération territoriale, la BPI, – Bibliothèque publique d'information – a créé, en 2002, un consortium pour l'achat de ressources en ligne. Il s'agit de favoriser l'intégration de ressources en ligne dans l'offre documentaire des bibliothèques de lecture publique. La gestion de ces ressources nécessite de nouvelles compétences et un travail coopératif dans ce domaine est fort utile. L'activité de Carel se déploie sur plusieurs objectifs. Bien sûr, un consortium s'emploie d'abord à **négoier des licences** ; ensuite est mené un important **travail d'information** et de communication. Enfin, nous cherchons à **sensibiliser les éditeurs** aux demandes et aux besoins des bibliothèques. Carel, groupe informel sans statut juridique, s'appuie sur un comité de pilotage auquel participent plusieurs bibliothèques, des associations professionnelles comme l'ADDNB* et l'ADBGV* ainsi qu'un représentant de la direction du livre et de la lecture du ministère de la culture et de la communication. La BPI en assure la coordination. Carel propose des ressources numériques adaptées aux besoins documentaires des bibliothèques de lecture publique. **86 bibliothèques participent à Carel en 2006** ; ce sont essentiellement des bibliothèques municipales issues en majorité des régions Île-de-France, Rhône-Alpes et Paca. Le profil moyen est représenté par des établissements de plus de 5 000 m² de surface, employant près de 50 personnes et disposant d'un budget d'acquisition de 3,62 € par habitant.